Le Centre hospitalier Henri Ey

Centre Hospitalier Henri Ey

Établissements de Santé Mentale d'Eure & Loir

Novembre 2022
CH Henri EY – service communication

Sommaire

I/ L'organisation

- Le Centre Hospitalier Henri Ey
- Les chiffres clés
- L'organigramme de la direction
- Les instances
- Les pôles d'activité médicale

II/ L'offre de soins et d'hébergement

- Le pôle psychiatrie adulte
- Le pôle gérontologique
- Le pôle pédopsychiatrie -autisme
- Le pôle d'addictologie

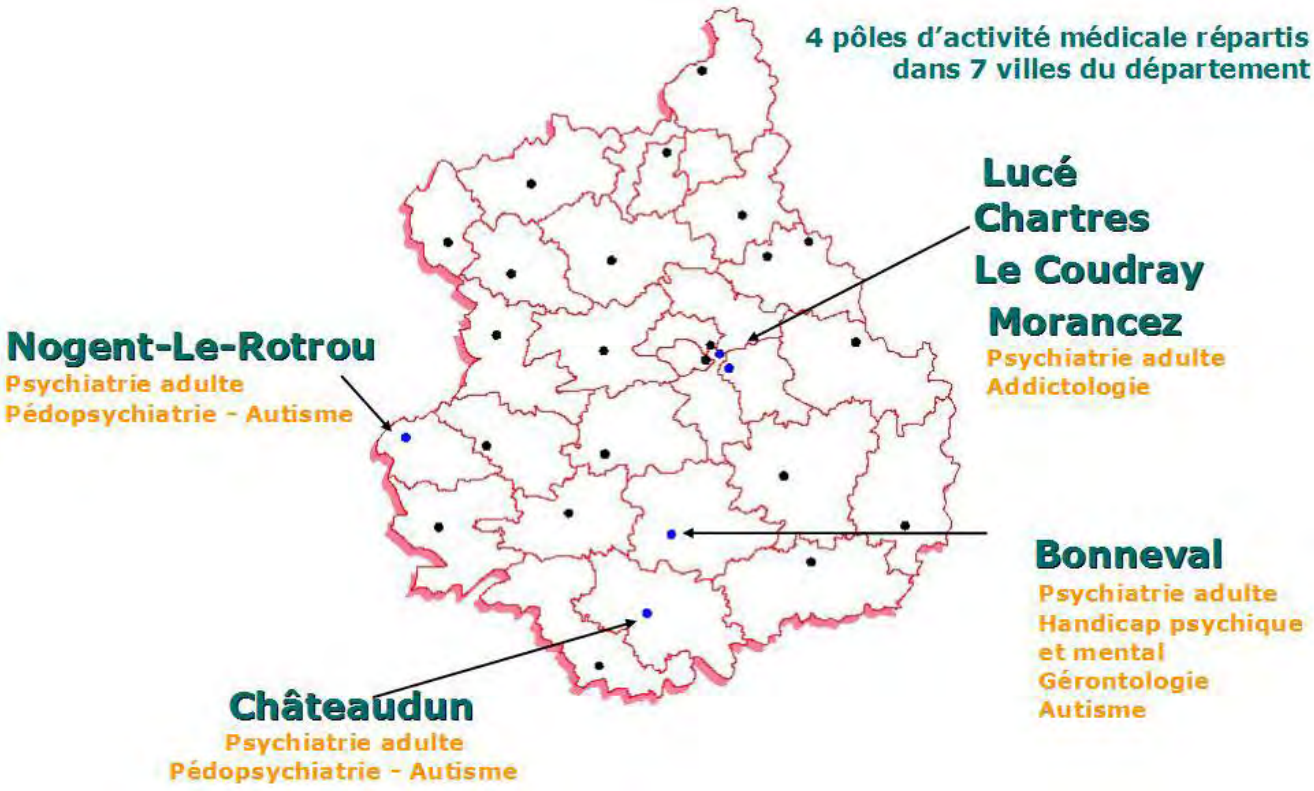

Le centre hospitalier Henri Ey

Morancez

Nogent-Le-Rotrou

Le Coudray

Châteaudun

Bonneval

Bonneval

Le Centre hospitalier Henri Ey (du nom de l'illustre médecin psychiatre qui exerça au sein de l'hôpital de 1933 à 1970) est un établissement public départemental de santé, spécialisé en psychiatrie depuis 1861. Membre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) d'Eure-et-Loir depuis le 1er juillet 2016, il assure en Eure-et-Loir une mission de prévention et d'accueil, de soins, de post-cure et de réinsertion en santé mentale.

Depuis 1960, la psychiatrie est organisée en secteurs géo-démographiques dotés chacun d'une équipe pluridisciplinaire et d'un ensemble de structures graduées dont le Centre Médico-Psychologique (CMP) est le pivot. Le Centre Hospitalier collabore dans cette mission avec les hôpitaux généraux de Chartres et de Dreux pour les enfants et adolescents dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire (GCS).

Organisé en pôles d'activité, le Centre Hospitalier Henri Ey répond à sa mission auprès des populations d'enfants, d'adolescents et d'adultes, en proposant des structures de soins adaptés, à proximité des bassins de vie, garantissant ainsi une indispensable continuité des soins et des liens sociaux. Cette offre de soins, répartie sur le département à Chartres, Morancez, Le Coudray, Lucé, Bonneval, Nogent-le-Rotrou et Châteaudun, se décline en multiples accueils allant de l'hospitalisation complète, à l'hospitalisation de jour, aux consultations, visites à domicile et autres prises en charge individualisées en fonction des besoins du patient.

Ce dispositif de soins est complété par une activité médico-sociale dans le champ de la gériatrie et celui du handicap psychique et mental. Ces structures médico-sociales, situées à Bonneval et au Coudray sont : l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), l'unité de soins de longue durée (USLD), le foyer d'accueil médicalisé (FAM), l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT), le foyer d'hébergement et les maisons d'aide à la réinsertion (MAR).

L'organisation de la sectorisation de la psychiatrie en Eure-et-loir

28 : département
G : général (adultes)
I : infanto-juvénile
1, 2, 3, 4, 5, 6 : numéro du secteur

▼ Sectorisation générale (adultes) : G

Secteurs 28G04 et 28G05 gérés par le CH Victor Jousselin à Dreux

Secteur 28G01

Secteur 28G06

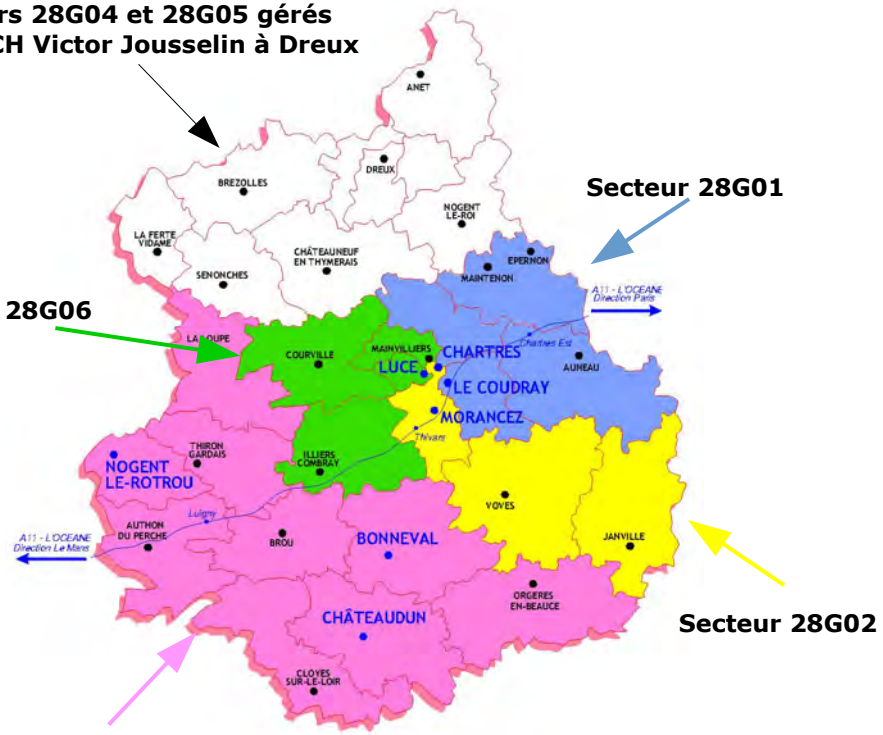

Secteur 28G02

Secteur 28G03

Les secteurs 28G01, G02, G03 et G06 sont gérés par le Centre hospitalier Henri Ey

▼ Sectorisation infanto-juvénile : I

Secteur 28I03 géré par le CH Victor Jousselin à Dreux

Secteur 28I02 géré par les Hôpitaux de Chartres

Secteur 28I01 géré par le CH Henri Ey

Les chiffres clés 2020

BUDGET (Dépenses réalisées en 2020 hors remboursements entre budgets)

- Budget hospitalier : 34 494 153 €
- Budget EHPAD et USLD : 9 945 128 €
- Budget Foyer d'accueil médicalisé : 2 339 048 €
- Budget ESAT / Foyer d'hébergement / SAVS : 881 277 €
- Budget ESAT commercial : 486 401 €
- Dotation non affectée : 3 095 €

EFFECTIFS (temps plein)

- Personnel médical : 26,9
- Personnel non médical : 706

CAPACITÉ D'ACCUEIL (installées au 1er janvier 2020)

SANITAIRE

PSYCHIATRIE ADULTES / ENFANTS ET ADOLESCENTS : 182 LITS ET 125 PLACES

- ✔ Psychiatrie générale adultes : 182 lits et 80 places
  - Dont { 16 lits et 11 places en addictologie
  - Dont { 25 lits pour l'autisme adultes
- ✔ Pédopsychiatrie : 45 places

MÉDICO-SOCIAL

PERSONNES HANDICAPÉES : 26 LITS ET 45 PLACES

- ✔ Foyer d'accueil médicalisé (FAM) : 26 lits et 1place
- ✔ Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) : 30 places
- ✔ Foyer d'hébergement : 9 places
- ✔ Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) : 5 places

PERSONNES AGÉES : 175 LITS

Unité de soins de longue durée (USLD) : 50 lits

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : 125 lits

ACTIVITÉ

- File active globale de l'établissement* : **6862** personnes vues au moins une fois dans l'année

** comprend la psychiatrie générale adultes (y compris l'addictologie) et la pédopsychiatrie-autisme*

File active totale de la psychiatrie générale adultes (hors autisme adultes)	File active totale de la pédopsychiatrie et de l'autisme
Pôle de psychiatrie adultes + Pôle d'addictologie	Pôle de pédopsychiatrie - Autisme
5462	**1422**
■ Taux de nouveaux dossiers créés : 28,06 %	■ Taux de nouveaux dossiers créés : 18,7 %
■ Durée moyenne de séjour* : 24,33 **sans les séjours administratifs*	■ Durée moyenne de séjour* : 135 **sans les séjours administratifs (Autisme adultes)*
■ Taux moyen d'occupation des lits : 87,51 %	■ Taux moyen d'occupation des lits * : 70,42 % *(Autisme adultes)*

L’organigramme des directions fonctionnelles

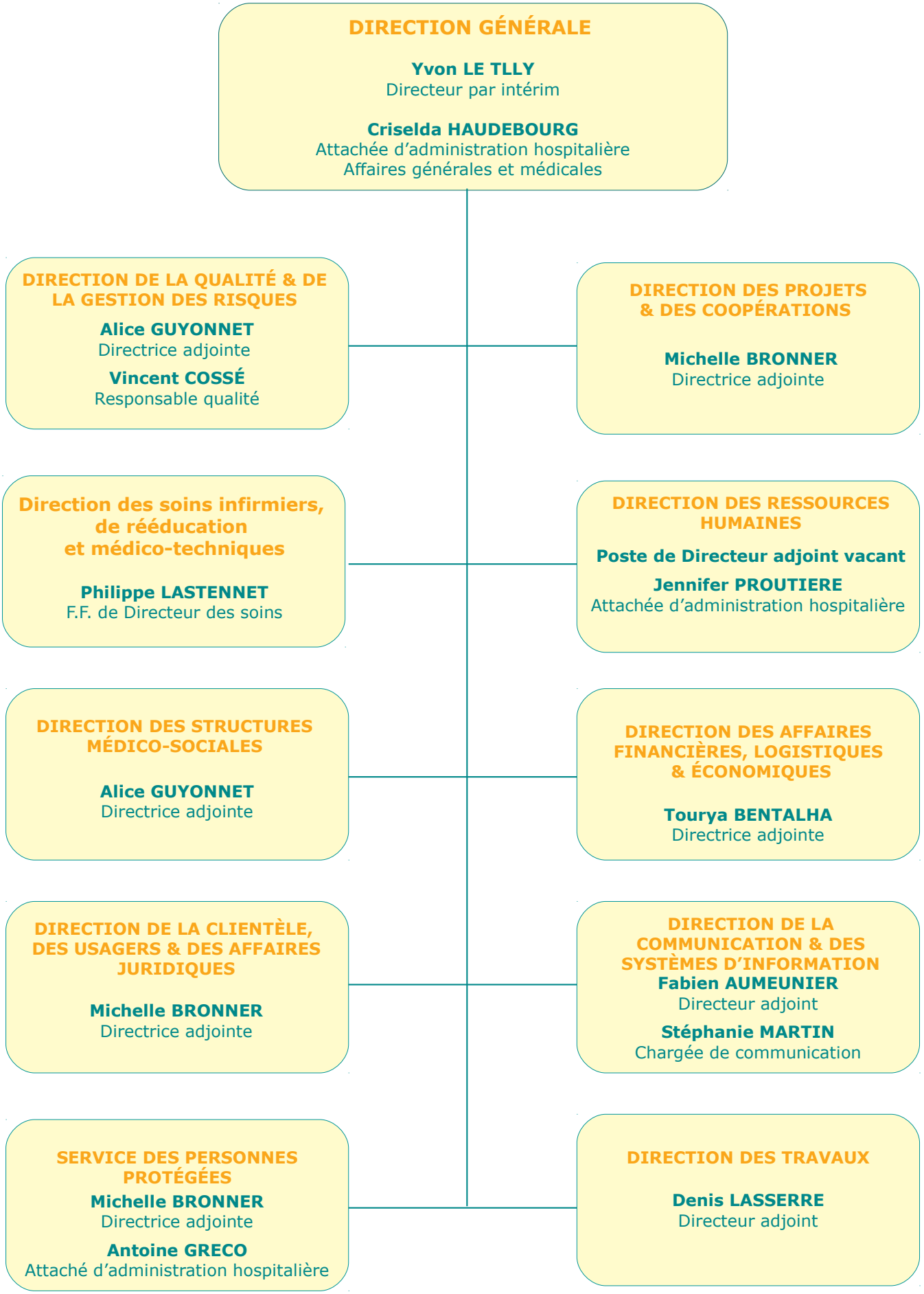

Novembre 2022

Les instances de l'établissement

LE DIRECTOIRE

Le Directoire est constitué de représentants de l'administration et de la communauté médicale nommés par le Directeur, qui le préside. Le Président de la Commission Médicale d'Établissement et le Directeur des soins en sont membres de droit. Trois praticiens et un membre de l'équipe de direction en complètent la composition. Les missions du Directoire correspondent à une recherche de gestion concertée entre l'équipe de direction et le corps médical. Le Directoire a compétence en particulier sur la préparation du projet d'établissement et approuve le projet médical. Il a également une mission générale de conseil auprès du directeur dans la gestion et la conduite de l'hôpital (articles L6143-7-4 et 5 du CSP).

- **Président** : Monsieur Yvon Le Tilly, Directeur par intérim
- **Vice-président** : Madame le Dr Iulia-Daria Scorei Popescu, Présidente de la CME

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance dont la composition et les compétences sont fixées par le Code de la Santé Publique (articles L6143–1 et L6143-5) définit la stratégie de l'établissement et assure l'évaluation et le contrôle de sa politique ; il délibère sur un certain nombre de matières essentielles à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement.

- **Président** : Monsieur Joël Billard, représentant la communauté de communes du Bonnevalais
- **Vice-Président** : Monsieur Bernard Gouin, représentant la communauté de communes du Bonnevalais

LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

La Commission Médicale d'Établissement (CME), représentative des personnels médicaux de l'établissement, a pour rôle essentiel, en dehors d'une participation à la gestion des personnels médicaux, de préparer avec la direction l'évolution des activités et des organisations médicales, de formuler des avis sur les projets de délibération du Conseil de Surveillance et d'organiser l'évaluation des pratiques professionnelles des médecins de l'établissement (articles L614-4-1et 2 CSP).

- **Présidente** : Madame le Dr Iulia-Daria Scorei Popescu, chef du pôle psychiatrie adulte (site chartrain)
- **Vice-Président** : Monsieur le Dr Mamadou Gaye, Praticien hospitalier

LA SOUS COMMISSION DES ÉVALUATIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

La sous-commission des évaluations des pratiques professionnelles a pour mission de recenser et suivre les évaluations des pratiques professionnelles (EPP). Elle assiste les professionnels pour la conception et la mise en oeuvre de nouvelles EPP et leur apporte un accompagnement méthodologique.

L'EQUIPE OPERATIONNELLE D'HYGIENE

L'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) définit la politique d'organisation de lutte contre les infections nosocomiales. C'est une instance consultative pour tous les projets qui sont en lien avec un risque infectieux.

LE COMITÉ DU MÉDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX STÉRILES

Le comité du médicament et des dispositifs médicaux stériles (COMEDIMS) participe à la définition de la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles à l'intérieur de l'établissement et est partie prenante dans la mise en place du contrat du bon usage.

LE COMITÉ DES VIGILANCES SANITAIRES ET DE LA GESTION DES RISQUES

Le Comité des vigilances sanitaires et de la gestion des risques (COVIRIS) a pour mission de coordonner la gestion des risques et d'élaborer des plans d'actions et de prévention.

LA CELLULE OPÉRATIONNELLE QUALITÉ

La cellule opérationnelle qualité (COQ) coordonne la politique qualité, définit et élabore les méthodes et outils de la démarche qualité et gestion des risques. La COQ développe la communication, l'information et la formation utile aux référents qualité et aux personnels et assure la régulation avec les différentes commissions et les référents qualité.

LA COMMISSION DES USAGERS

La Commission des Usagers (CDU) veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches afin qu'ils puissent exprimer leurs difficultés.

LE COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT

Le Comité Technique d'Établissement (CTE), assurant la représentation des personnels autres que médicaux de l'établissement, est lui aussi saisi pour émettre un avis sur tous les projets de délibération soumis à l'adoption du Conseil de Surveillance et participe au traitement des dossiers d'ordre général concernant ces personnels (articles 6144-3 et 4 du CSP).

- **Président** : Monsieur Yvon Le Tilly, Directeur par intérim
- **Secrétaire** : Monsieur Pascal Lucas, infirmier

LA COMMISSION DES SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES

La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT), représentant au sein de l'établissement les différentes catégories de personnels participant à la mise en oeuvre de ces soins, est consultée sur les organisations et projets les concernant directement ou indirectement.

- **Président** :

LE COMITE D'HYGIÈNE, DE SÉCURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est compétent afin de définir des orientations générales ou des avis en matière de protection sanitaire et de sécurité des personnels travaillant dans l'établissement.

- **Président** : Monsieur Yvon Le Tilly, Directeur par intérim
- **Secrétaire** : Monsieur Dominique Tourtelier, aide-soignant

LA COMMISSION DE SÉCURITÉ DES PERSONNELS

La commission de sécurité des personnels analyse les situations de violence déclarées par les agents en rencontrant ceux-ci afin de tirer les enseignements nécessaires à une réduction des risques. Elle examine sous les aspects sécurité, les conditions d'intégration des nouveaux arrivants dans les services et procède de manière plus large, à l'étude des dossiers liés à la sécurité confiés par le CHSCT.

Les pôles d'activités médicaux

PÔLE PSYCHIATRIE ADULTE

SECTEUR CHARTRAIN
Chartres; Le Coudray; Lucé; Morancez

- Centres médico-psychologiques (C.M.P.)
- Centre et dispositif d'accueil permanent et Urgences psychiatriques (C.E.D.A.P.)
- Unités d'hospitalisation en psychiatrie (U.H.P.)
- Hôpital de jour mutualisé (H.D.J.)
- Unité de psychologie médicale (U.P.M.)
- Maison d'aide à la réinsertion (M.A.R)
- Equipe mobile psychiatrie précarité (E.M.P.P.)
- Permanence d'accès aux soins de santé (P.A.S.S.)
- Réhabilitation psycho-sociale (R.P.S.)

SECTEUR DUNOIS PERCHE
Bonneval ; Châteaudun ; Nogent-Le-Rotrou

- Centres médico-psychologiques (C.M.P.)
- Unités thérapeutiques d'hospitalisation et de réadaptation (U.T.H.R.)
- Hôpitaux de jour (H.D.J.)
- Unité de soins de géronto-psychiatrie
- Liaison avec le centre de détention de Châteaudun (Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires)
- Maison d'aide à la réinsertion (M.A.R.)
- Equipe mobile de géronto-psychiatrie (E.M.G.P.)

PÔLE D'ADDICTOLOGIE
Morancez

- Centre médico-psychologique
- Hôpital de jour
- Unité d'hospitalisation complète

PÔLE PÉDOPSYCHIATRIE AUTISME
Châteaudun; Nogent-Le-Rotrou; Bonneval

- Centres médico-psychologiques
- Hôpitaux de jour
- Unité de soins « Saint-Florentin » (U.S.F.)
- Foyer d'accueil médicalisé (F.A.M.)
- Accueil familial thérapeutique (A.F.T.)
- Etablissement et service d'aide par le travail (E.S.A.T.)
- Foyer d'hébergement et Service d'accompagnement à la vie sociale (S.A.V.S.)

PÔLE GERONTOLOGIQUE
Bonneval

- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.)
- Pôle d'activité et de soins adaptés (P.A.S.A.)
- Unité de soins de longue durée (U.S.L.D.)

Les pôles de soutien

PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE DE SOUTIEN

- Département d'information médicale (D.I.M.)
- Pharmacie hospitalière

PÔLE ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

- Directions fonctionnelles (cf. organigramme de la direction

PÔLE PSYCHIATRIE ADULTE

Praticien chef de pôle secteur chartrain : Madame le Dr Iulia-Daria SCOREI POPESCU
Praticien chef de pôle secteur dunois-perche : Monsieur le Dr Rémy TOKO NZUNGU

CHARTRES : Centres médico-psychologiques des secteurs 28G01, 28G02 et 28G06

Centres médico-psychologiques (C.M.P.) des secteurs 28G01; 28G02; 28G06

1 rue Gabriel Lelong - 28000 CHARTRES
Tél (accueil central) : 02.37.26.57.00
Cadre de santé par intérim : Monsieur Vincent BARTKOWIAK

Missions et public accueilli :

Le CMP reçoit toute personne de 16 ans et plus qui en fait la demande, qu'elle s'y présente spontanément, accompagnée par la famille ou toute personne de son réseau de vie ou encore orientée par un partenaire médical interne ou externe au dispositif de soin de l'établissement de santé mentale auquel sa domiciliation le rattache. Cette unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'intervention à domicile.

LUCÉ
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel mutualisé des secteurs 28G01, 28G02 et 28G06

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P.)

Villa du Parc II, 1c rue de la république – 28110 LUCÉ
Cadre de santé par intérim : Monsieur Vincent BARTKOWIAK

Missions et public accueilli :

Le Centre d' Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (C.A.T.T.P.) est un des moyens du dispositif de santé mentale mis à la disposition de la population dans le cadre de la sectorisation.

Les activités de soins sont ouvertes aux usagers des trois secteurs du pôle chartrain. Le CA.T.T.P. consiste à proposer aux patients des actions de soutien et de thérapeutique de groupe visant à réduire les troubles et maintenir ou favoriser une existence autonome.

LE COUDRAY : Unités d'hospitalisation complète

Centre Psychiatrique du Coudray
1 rue des Venelles - 28630 LE COUDRAY
Tél (accueil - admissions) : 02.37.88.75.00
Tél (secrétariat médical) : 02.37.88.75.39

Centre et dispositif d'accueil permanent (C.E.D.A.P) « Hospitalisation » : 15 lits

Cadre de santé : Madame Dédé BRUN

Missions et public accueilli :

Le CEDAP accueille les patients âgés de plus de 16 ans domiciliés essentiellement dans les deux tiers sud du département 7 jours/7 et 24h/24h. Cette unité d'urgence, d'évaluation et d'orientation a pour vocation la prise en charge de patients dans le cadre d'une situation d'urgence et/ou de détresse aigüe pour une courte période de 72h (exceptionnellement renouvelable une fois) hors détenu et hospitalisations programmées, pour l'ensemble des secteurs du CH Henri EY. Elle peut constituer une alternative à l'hospitalisation au sein d'une unité d'admission et limiter ou éviter l'hospitalisation sous contrainte par une évaluation clinique et sociale du patient.
Cette unité d'accueil en hospitalisation de courte durée travaille en étroite collaboration avec l'antenne psychiatrique des urgences.

Unité d'Hospitalisation en Psychiatrie Michel Fournier (U.H.P.) : 20 lits

Faisant Fonction de cadre de santé : Madame Caroline CERF

Unité d'Hospitalisation en Psychiatrie Jean-Claude Baron (U.H.P.): 20 lits

Faisant Fonction de cadre de santé : Madame Audrey LAPREVOTTE

Missions et public accueilli :

Ces unités d'hospitalisation complète accueillent les patients de 16 à 65 ans présentant des troubles psychiatriques, non stabilisés ou en cours de stabilisation pour des courts ou moyens séjours. Le suivi médical est assuré par le médecin et une équipe pluridisciplinaire.

Le mode d'hospitalisation peut être : en soins psychiatriques libres, en soins psychiatriques sans consentement sur demande d'un tiers ou en cas de péril imminent ou sur décision du représentant de l'Etat.
Les patients admis dans ces unités peuvent être adressés par les centres médico-psychologiques (C.M.P.) ou les hôpitaux de jour (H.D.J) de manière programmée ou par l'intermédiaire du centre et dispositif d'accueil permanent (C.E.D.A.P.).

MORANCEZ : Unité d'hospitalisation complète

Domaine de Gourdez
129 rue de Chartres - 28630 MORANCEZ
Tél (secrétariat médical) : 02.37.30.39.80

- **Unité de psychologie médicale (U.P.M.) : 15 lits et 3 places**

Cadre de santé : Madame Sandrine LEDUC

Missions et public accueilli :

Les soins s'adressent aux personnes de 16 à 65 ans autonomes ou en voie d'autonomisation présentant des troubles anxio-dépressifs, troubles alimentaires, troubles de l'humeur. La prise en charge est de courte durée en hospitalisation complète ou de jour. Seuls les patients en hospitalisation libre sont accueillis.

LUCÉ : Hospitalisation de jour (secteurs 28G01; 28G02; 28G06)

- **Hôpital de jour (H.D.J.) mutualisé "La parenthèse" : 30 places (10 places par secteur)**

Villa du Parc II, 1c rue de la république – 28110 LUCÉ
Cadre de santé : Monsieur Vincent BARTKOWIAK
Tél (secrétariat médical) : 02.37.91.51.87

Missions et public accueilli :

L'hôpital de jour accueille des patients à partir de 16 ans, souffrant essentiellement de troubles psychotiques, nécessitant des soins à visée psychothérapeutique à la journée ou à la demi-journée. Ce mode de prise en charge, sur prescription médicale, est assuré par une équipe pluri-professionnelle. Il s'agit d'une alternative à l'hospitalisation complète. Les objectifs poursuivis sont : l'élaboration et le suivi du projet des soins établit entre les professionnels et le patient, les activités thérapeutiques comme médiateur du soin, la réinsertion socio-professionnelle en partenariat avec les acteurs du réseau médico-social....

LE COUDRAY : Dispositif complémentaire de l'offre de soins

- **Maison d'Aide à la Réinsertion (M.A.R.) : 6 places**

1 rue des Venelles - 28630 LE COUDRAY
Cadre socio-éducatif : Monsieur Julien PANNETIER
Tél : 02.37.44.72.38

Public accueilli et missions :

La maison d'aide à la réinsertion est un dispositif qui s'inscrit dans la continuité de l'hospitalisation tout en ne relevant pas de celle-ci. Elle accueille des patients, hospitalisés précédemment par exemple en UTHR, pris en charge dans un mode d'hébergement, assimilable à un appartement associatif, mais avec la particularité que les locaux sont situés à l'intérieur de l'établissement.

L'accompagnement est centré sur les habiletés sociales, dans le cadre d'une réadaptation à la vie quotidienne.

LE COUDRAY : Dispositifs d'accueil et de soins

C.E.D.A.P. « Urgences psychiatriques »

(Centre et dispositif d'accueil permanent)

Cadre de santé : Madame Dédé BRUN

Hôpital Louis Pasteur

Rue Claude Bernard - 28630 LE COUDRAY

Tél (secrétariat médical) : 02.37.30.32.88

Public accueilli et missions :

Une équipe de soins du Centre Hospitalier Henri EY assure la prise en charge des Urgences Psychiatriques et de liaisons au Centre Hospitalier Louis Pasteur au Coudray.

- Consultations d'accueil, d'évaluation et d'orientation pour les patients admis et hospitalisés aux urgences du Centre Hospitalier Louis Pasteur.
- Prise en charge des patients présentant des troubles psychiatriques dans les unités d'hospitalisation du Centre Hospitalier Louis Pasteur.
- Soins aux victimes, prises en charges précoces des traumatismes psychiques
- Liaisons avec les autres structures de soins du secteur médico-social

Equipe mobile psychiatrie précarité (E.M.P.P.)

1 rue des venelles – 28630 LE COUDRAY
Tél : 02.37.88.75.54 (secrétariat médical) ou 06.75.92.68.70
Cadre socio-éducatif : Monsieur Julien PANNETIER

Missions :

L'équipe mobile précarité psychiatrie d'Eure-et-Loir a pour mission de favoriser l'accès aux soins psychiatriques des personnes en situation d'exclusion sociale ainsi que l'accès aux dispositifs de droits sociaux. Pour ce faire, elle va au devant des publics en précarité, se tient à disposition et répond à la demande d'un professionnel et assure des permanences dans les structures sociales et d'hébergement.

Elle aide également à la continuité des soins des personnes par un travail de soutien et d'accompagnement et assure une fonction d'interface entre les partenaires du secteur sanitaire et des institutions sociales.

Cette équipe n'est pas dotée de lits d'hospitalisation ou de possibilités d'hébergement et elle n'intervient pas en urgence.

Permanence d'accès aux soins de santé en psychiatrie (P.A.S.S.)

1 rue des venelles – 28630 LE COUDRAY
Tél : 02.37.88.75.54 (secrétariat médical) ou 06.50.19.24.04
Cadre socio-éducatif : Monsieur Julien PANNETIER

Missions :

La permanence d'accès aux soins de santé est une cellule de prise en charge médico-sociale qui a pour mission de rendre effectif l'accès et la prise en charge des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

BONNEVAL - CHATEAUDUN - NOGENT-LE-ROTROU

Centres médico-psychologiques
et Centre d'accueil thérapeutiques à temps partiel du secteur 28G03

BONNEVAL

- **Centre médico-psychologique (C.M.P.)**

12 cité des vallées - 28800 BONNEVAL

Tél (secrétariat médical) : 02.37.47.78.40

Cadre de santé : Madame Nathalie PIOGER

CHATEAUDUN

- **Centre médico-psychologique (C.M.P.)**

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P.)

36 rue de Belfort – 28200 CHATEAUDUN

Tél (secrétariat médical) : 02.37.66.22.42

Cadre de santé : Madame Nathalie PIOGER

NOGENT-LE-ROTROU

- **Centre médico-psychologique (C.M.P.)**

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P.)

6 rue Mauté Lelasseux - 28400 NOGENT LE ROTROU

Tél (secrétariat médical) : 02.37.52.09.59

Cadre de santé : Madame Ludivine BANSARD

Missions et public accueilli :

Le centre médico-psychologique reçoit toute personne de 16 ans et plus qui en fait la demande, qu'elle s'y présente spontanément, accompagnée par la famille ou toute personne de son réseau de vie ou encore orientée par un partenaire médical interne ou externe au dispositif de soin de l'établissement de santé mentale auquel sa domiciliation le rattache. Des activités en groupe de CATTP sont proposées en fonction des besoins des patients. Cette unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'intervention à domicile.

Des conventions de partenariat sont établies dans le cadre du travail en réseau santé social ainsi que dans le cadre de la liaison urgence avec les Centres hospitaliers de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou.

BONNEVAL : Unités d'hospitalisation complète

Centre Psychiatrique de Bonneval
32 rue de la grève – 28800 BONNEVAL
Tél (Standard - Accueil) : 02.37.44.76.00

Unité Thérapeutique d'Hospitalisation et de Réadaptation « Le verger » (U.T.H.R.) : 20 lits

Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.63

Cadre de santé : Madame Caroline MARLY

Unité Thérapeutique d'Hospitalisation et de Réadaptation « Pavillon LE MOULLAC » (U.T.H.R.) : 20 lits

Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.44

Cadre de santé : Madame Julie VERDIER

Missions et public accueilli :

Ces unités ont pour mission d'accueillir les patients de 16 à 65 ans stabilisés, présentant des pathologies chroniques pour des moyens séjours. Ces unités développent particulièrement, les démarches éducatives, la réadaptation aux habilités sociales et recherchent activement, en lien avec les CMP/HDJ, une potentialité de réinsertion, d'hébergement ou d'admission au sein de l'établissement ou de structures partenaires.

Unité de géronto-psychiatrie « Les arcades » : 25 lits

Tél (secrétariat médical) 02.37.44.76.52

Cadre de santé : Madame Isabelle LESIEUR

Missions et public accueilli :

Unité d'hospitalisation qui accueille des patients âgés de 65 ans et plus présentant des troubles psychiatriques.
« Les arcades » est une unité de soins intersectorielle de soins actifs et de court séjour.

Equipe Mobile de Géronto-Psychiatrie en Eure-et-Loir (E.M.G.P. 28)

Tél (secrétariat médical) 02.37.44.76.52

Cadre de santé : Madame Isabelle LESIEUR

Missions et public accueilli :

L'équipe mobile de géronto-psychiatrie intervient à la demande des EHPAD publics d'Eure-et-Loir pour apporter une expertise dans la gestion de situations complexes auprès des résidents de plus de 65 ans présentant une souffrance psychique et/ou des perturbations du comportement. L'équipe mobile émet un diagnostic et propose une aide à la décision thérapeutique en lien avec le médecin de la personne âgée.

BONNEVAL : Dispositif complémentaire de l'offre de soins

Maison d'Aide à la Réinsertion (M.A.R.) : 9 places

32 rue de la Grève – 28800 BONNEVAL

Cadre socio-éducatif : Monsieur Julien PANNETIER

Tél : 02.37.44.72.38

Public accueilli et missions :

La maison d'aide à la réinsertion est un dispositif qui s'inscrit dans la continuité de l'hospitalisation tout en ne relevant pas de celle-ci.

Elle accueille des patients, hospitalisés précédemment par exemple en UTHR, pris en charge dans un mode d'hébergement, assimilable à un appartement associatif, mais avec la particularité que les locaux sont situés à l'intérieur de l'établissement.

L'accompagnement est centré sur les habiletés sociales, dans le cadre d'une réadaptation à la vie quotidienne.

BONNEVAL : Unités d'hospitalisation complète

Accueil Familial Thérapeutique (A.F.T.) : 6 places

Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.44

Cadre socio-éducatif : Monsieur Julien PANNETIER

Missions :

L'accueil familial thérapeutique est une modalité particulière d'hospitalisation à temps complet qui propose au patient un soin dans un espace social démédicalisé.

L'accueil s'adresse à des patients adultes susceptibles de retirer un bénéfice d'une prise en charge dans un milieu familial. Il s'agit notamment d'une phase de réadaptation et d'acquisition d'une certaine autonomie au cours de laquelle la prise en charge sociale et affective prend toute sa dimension.

Le service de l'accueil familial thérapeutique est l'interlocuteur privilégié de la famille d'accueil pendant la durée du séjour.

CHATEAUDUN / NOGENT-LE-ROTROU
Hospitalisation de jour secteur 28G03

CHATEAUDUN

- **Hôpital de jour (H.D.J) : 14 places**

37 rue de Saint Valérien – 28200 CHATEAUDUN

Cadre de santé : Madame Nathalie PIOGER

NOGENT-LE-ROTROU

- **Hôpital de jour "Clara Filleul" (H.D.J.) : 14 places**

6 rue Mauté Lelasseux - 28400 NOGENT-LE-ROTROU

Cadre de santé : Madame Ludivine BANSARD

Missions et public accueilli :

L'hôpital de jour accueil des patients à partir de 16 ans, souffrant essentiellement de troubles psychotiques, nécessitant des soins à visée psychothérapeutique à la journée ou à la demi-journée. Ce mode de prise en charge, sur prescription médicale, est une alternative à l'hospitalisation complète et s'articule entre les unités d'hospitalisation à temps plein et la prise en charge ambulatoire .

Ce mode de prise en charge, sur prescription médicale, est assuré par une équipe pluriprofessionnelle. Il s'agit d'une alternative à l'hospitalisation complète. Les objectifs poursuivis sont : l'élaboration et le suivi du projet de soin établit entre les professionnels et le patient, les activités thérapeutiques comme médiateur du soin, la réinsertion socio-professionnelle en partenariat avec les acteurs du réseau médico-social....

CHATEAUDUN : Dispositif d'accueil et de soins

- **Unité de liaison avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation d'Eure-et-Loir**
  Centre de détention de Châteaudun

Route d'Orléans – 28200 CHATEAUDUN

Tél : 02.37.97.55.28

Une prestation de service en psychiatrie est assurée au Centre de détention de Châteaudun.

PÔLE GÉRONTOLOGIE
Bonneval

Directeur adjoint référent du pôle : Madame Alice GUYONNET
Praticien coordonnateur du pôle :

Pôle de gérontologie
« La rose des vents »

31 bis rue d'Orléans
28800 BONNEVAL

Tél (Accueil) : 02.36.68.30.00

Unité de soins de longue durée

Unité de soins de longue durée (U.S.L.D.) : 50 lits

Tél (secrétariat médical) 02.36.68.30.06

Faisant fonction de cadre de santé : Madame Séverine JEGOT

Public accueilli et missions :

L'unité de Soins de Longue Durée accueille des personnes âgées dépendantes dont la majorité sont désorientées dans le temps et dans l'espace.

Les demandes d'admission font souvent suite à une hospitalisation ou à une nécessité de prise en charge devenue trop complexe à assurer en maison de retraite ou à domicile.

Un projet de vie est mis en place pour chaque résident. Il s'organise autour de : l'accueil et l'intégration du résident; les prestations hôtelières; le respect des droits et des libertés de la personne accueillie; l'animation; le maintien et le développement des liens sociaux et de l'autonomie, et l'accompagnement jusqu'à la fin de la vie.

Établissement d' Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) : 125 lits

Tél (secrétariat médical) 02.36.68.30.06

Faisant fonction de cadre de santé : Madame Séverine JEGOT

Public accueilli et missions :

L'EHPAD « la rose des vents » est un établissement à vocation médico-sociale destiné à accueillir les personnes âgées de plus de 60 ans, ou de moins de 60 ans sur dérogation du Conseil Général et dont le maintien à domicile est devenu insécurisant.

Les degrés de dépendance sont très variables. Des personnes âgées souffrant de grande dépendance, peuvent être accueillies si les soins, dont elles ont besoin, sont compatibles avec la capacité de soins de l'établissement.

Une unité spécifique, de jour, pour la prise en charge de personnes hébergées âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer (P.A.S.A.) complète l'offre de soins.

La résidence accueille également des résidents souffrant de démences, maladies psychiatriques vieillissantes et polypathologies ainsi des résidents porteurs de handicap (séquelles neurologiques lourdes).

PÔLE PEDOPSYCHIATRIE - AUTISME
Bonneval ; Châteaudun ; Nogent-le-Rotrou

Praticien chef de pôle : Monsieur le Dr Vincent ROUYER

Centre Psychiatrique de Bonneval
32 rue de la grève – 28800 BONNEVAL
Tél (Standard - Accueil) : 02.37.44.76.00

PEDOPSYCHIATRIE : CHATEAUDUN - NOGENT-LE-ROTROU
Centres médico-psychologiques
et Centre d'accueil thérapeutiques à temps partiel du secteur 28I01

CHATEAUDUN

- **Centre Médico-Psychologique**

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P.)

7 rue du Colonel Beltrame - 28200 CHÂTEAUDUN
Tél : 02.37.98.66.12
Faisant Fonction de cadre socio-éducatif :
Léopoldine DIEU

NOGENT-LE-ROTROU

- **Centre Médico-Psychologique**

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P.)

66 rue St Laurent - 28400 NOGENT-LE-ROTROU
Tél : 02.37.54.58.20
Faisant fonction cadre de santé : Madame Muriel GUILLAUME

Missions et public accueilli :

Le Centre Médico-Psychologique accueille, à la demande, les enfants de 0 à 16 ans ainsi que leurs familles, pour des consultations et/ou des entretiens, des prises en charge spécifiques individuelles avec les différents professionnels intervenant dans la structure.
Cet accueil s'adresse aux enfants présentant des troubles du développement, du comportement ou des apprentissages.

Des prises en charge diversifiées peuvent être proposées en fonction des besoins de l'enfant : Périnatalité (de la grossesse à 2 ans), Equipe Thérapeutique d'Aide à la Petite Enfance (E.T.A.P.E.) de o à 4 ans, petite enfance (2 - 6 ans), enfance (6 - 12 ans), pré-ado/adolescents (12 – 16 ans), entretiens familiaux à visée thérapeutique, groupe pour parents.

PEDOPSYCHIATRIE : CHATEAUDUN - NOGENT-LE-ROTROU

Hospitalisation de jour du secteur 28I01

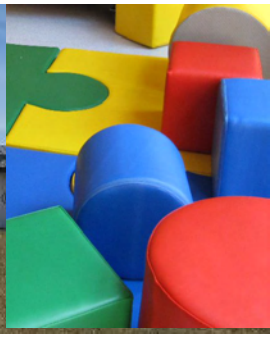

CHATEAUDUN

- **Hôpital de jour (H.D.J.) : 29 places**

7 rue du Colonel Beltrame - 28200 CHÂTEAUDUN

Faisant fonction de cadre socio-éducatif :

Madame Léopoldine DIEU

NOGENT-LE-ROTROU

- **Hôpital de jour (H.D.J.) : 16 places**

8 rue Mauté-Lelasseux - 28400 NOGENT-LE-ROTROU

Faisant fonction cadre de santé : Madame Muriel GUILLAUME

Missions et public accueilli :

Les enfants sont accueillis par journée ou demi-journées avec ou sans repas thérapeutique.

L'hôpital de jour est organisé en groupes en fonction de l'âge des enfants et d'un groupe spécifique pour enfants présentant des troubles envahissants du développement ou autistes de 2 à 6 ans.

Le projet de soin est régulièrement évalué, réajusté dans une dialogue constant avec la famille. Les activités de groupe sont choisies en fonction du projet individuel et du projet de groupe. Des prises en charge individuelles peuvent également être proposées sur prescription médicale. Dans une dynamique de travail en réseau, une collaboration étroite est établie avec les partenaires extra-hospitaliers : Éducation Nationale, service d'action sociale, etc...

AUTISME ADULTES : BONNEVAL
Unité d'hospitalisation complète

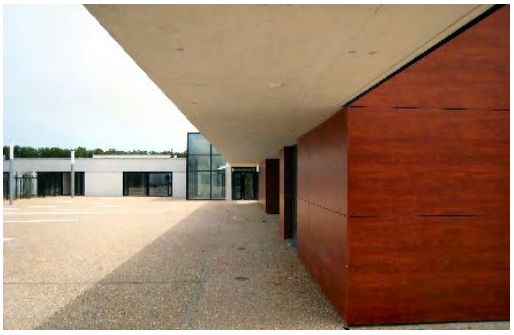

- **Unité de soins « Saint-Florentin »**
  (U.S.F.) : 20 lits et 2 places
  Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.44
  Cadre de santé : Monsieur Romain BRIEU

Missions et public accueilli :

L'Unité de soins « Saint-Florentin » est un service d'évaluation et d'orientation, spécialisé en soins psychiatriques, au profit des personnes adultes présentant un trouble du spectre autistique et de comorbidités associées. Cette mission est complétée par l'admission de patients souffrant de troubles neurodéveloppementaux issus des services médico-sociaux du département avec des perspectives de retour. L'admission est prononcée sur avis des médecins en charge de l'unité.

AUTISME ADULTES : BONNEVAL
Hébergement

- **Foyer d'accueil médicalisé**
  « Les magnolias » (F.A.M.) : 26 lits et 1 place
  Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.44
  Cadre de santé : Madame Margarethe JULIEN LASTENNET

Public accueilli et missions :

Le foyer d'accueil médicalisé est une structure à vocation médico-sociale destinée à accueillir des personnes âgées de 20 à 60 ans présentant un trouble du spectre autistique. Les résidents sont domiciliés prioritairement en Eure-et-Loir. Le foyer est habilité à accueillir les bénéficiaires de l'aide sociale.

La capacité d'accueil est de 27 lits et places dont 25 places d'accueil permanent, 1 place d'accueil temporaire et une place d'accueil de jour.

SECTEUR MEDICO-SOCIAL : Handicap psychique et mental
Etablissement et service d'aide par le travail

Etablissement et Service d'Aide par le Travail « La ferme » (E.S.A.T.) : 30 places

Tél (secrétariat) : 02.37.44.72.39

Cadre socio-éducatif : Madame Laëtitia CHAUDUN

Public accueilli et missions :

L'ESAT est une structure dont la mission est de proposer un accompagnement médico-social à caractère professionnel (espaces verts, horticulture et maraîchage biologique) à des personnes ne pouvant pas exercer momentanément, ou durablement, une activité professionnelle "productive" en milieu ordinaire de travail du fait de troubles psychiques et souhaitant s'inscrire dans un projet de travail adapté, coordonné à un projet de soin.

Les personnes pouvant bénéficier de cet accompagnement sont les personnes handicapées psychiques, handicap reconnu en tant que tel par la loi du 11 février 2005 et bénéficiant d'une orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Foyer d'hébergement : 9 places

4 promenade du mail

28800 BONNEVAL

Tél : 02.37.47.27.27

Cadre socio-éducatif : Madame Laëtitia CHAUDUN

Public accueilli et missions :

Le foyer d'hébergement accueille, 365 jours par an, des personnes reconnues handicapées psychiques et orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H). La mission de l'équipe éducative est d'accompagner les résidents vers une plus grande autonomie dans les actes de la vie quotidienne et la socialisation. Il se compose de 3 lieux de vie pouvant accueillir 9 résidents. Selon les besoins et les attentes des résidents, des professionnels formés les accompagnent dans différents domaines : vie sociale et affective, sports et loisirs, démarches administratives et suivi de santé.

PÔLE D'ADDICTOLOGIE
Morancez

Praticien chef de pôle : Monsieur le Dr Corentin CRESCENT NASCIMENTO

Faisant fonction de cadre de santé : Madame Gabriela ALVES

Domaine de Gourdez
129 rue de Chartres - 28630 MORANCEZ
Tél (secrétariat médical) : 02.37.30.39.70

Centre médico-psychologique

Missions et public accueilli :

Le CMP reçoit toute personne souffrant de problématiques addictives de 16 ans et plus, domiciliée en Eure-et-Loir, qui en fait la demande. Elle peut s'y présenter spontanément, accompagnée par la famille ou toute personne de son réseau de vie ou encore orientée par un partenaire médical interne ou externe au dispositif de soin de l'établissement de santé mentale.

Unité d'hospitalisation complète

Unité d'hospitalisation du pôle d'addictologie : 16 lits

Missions et public accueilli :

Cette unité d'hospitalisation complète accueille, à partir de 18 ans, les patients présentant :

- une dépendance addictive ne relevant pas d'une prise en charge ambulatoire (surveillance du sevrage, séjour de réflexion par rapport à une problématique addictive)
- une co-addiction à l'alcool : polytoxicomanes stabilisés par rapport à l'usage de produits illicites, un tabagisme, une addiction sans produit
- une dépendance aux médicaments.

Hospitalisation de jour

Hôpital de jour : 11 places

Missions et public accueilli :

L'hôpital de jour accueille des patients à partir de 18 ans alcoolo-dépendants, en hospitalisation à la journée, ou à temps partiel. Il dispose de 11 places par semaine (9 à temps complet, 2 à temps partiel).

Direction de la communication et des systèmes d'information
Contact : 02 37 44 78 00
service.communication@ch-henriey.fr

Siège social
32 rue de la grève
28800 Bonneval
tél. 02 37 44 76 00 · fax 02 37 44 76 82